

**CP n° 7 du 6 novembre 2017**

## **Salarial 2018 : la CFDT Fonctions publiques boycotte le CCFP**

La CFDT Fonctions publiques boycotte le Conseil commun convoqué ce lundi 6 novembre pour examiner les textes de mise en œuvre de l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG et du report du calendrier de mise en œuvre du protocole sur les carrières et les rémunérations (PPCR).

Certes, lors du rendez-vous salarial du 16 octobre dernier, le Gouvernement a répondu à certaines des revendications de la CFDT permettant d'améliorer le pouvoir d'achat des agents à moyen terme (augmentation de certaines indemnités, ouverture d'une concertation préalable à une négociation sur la protection sociale complémentaire). Mais à ce jour, aucune proposition concrète n'est faite : ni proposition chiffrée d'augmentation des indemnités (travail de nuit, astreintes, frais de mission...), ni nouvel agenda social 2018 incluant un chapitre spécifique sur la protection sociale complémentaire.

Le désaccord reste entier sur l'indemnité compensatrice de la hausse de la CSG et sur la mise en œuvre du PPCR, protocole signé par la CFDT Fonctions publiques et cinq autres organisations syndicales représentatives. Sur ces deux textes, la CFDT a fait de nouvelles propositions par le biais d'amendements. Or, le gouvernement ne nous a adressé aucun signe d'ouverture. Nous ne nous rendrons donc pas à la convocation de ce jour, pour que le nouveau délai de convocation puisse être mis à profit pour de nouveaux échanges.

**UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS**

47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 Paris cedex 19

**contact presse**

**Bineta NDIAYE**

**Relations presse**

**06 42 20 18 81**

**Mylène JACQUOT**

**Secrétaire générale**

**06 08 76 67 27**

[uffa@uffa.cfdt.fr](mailto:uffa@uffa.cfdt.fr)

[Suivez l'actualité de CFDT Fonctions publiques sur Twitter : @UffaCFDT](#)